



Élections législatives

Vérfié le 26 avril 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les députés sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. Les prochaines élections législatives sont prévues en 2022.

Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les députés lors des élections législatives.

Les formalités d'inscription sur les listes électorales dépendent de votre situation :

- **Jeune atteignant l'âge de 18 ans (inscription d'office)** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1961>)
- **Nouvel inscrit (inscription volontaire)** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>)
- **Personne ayant obtenu la nationalité française** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34778>)
- **Personne ayant déménagé** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>)

Mode de scrutin

Les députés sont élus par les citoyens au suffrage universel direct, pour 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale), au scrutin majoritaire à 2 tours par circonscriptions.

Au 1er tour

Pour être élu au 1^{er} tour, un candidat doit recueillir :

- plus de 50 % des suffrages exprimés,
- et un nombre de voix au moins égal à 25 % des électeurs inscrits.


Si aucun candidat n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un 2^d tour une semaine plus tard.

Au second tour

Au second tour, les 2 candidats arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les candidats suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages au 2^d tour est élu.

 **Rappel** : il est possible de [consulter les résultats des dernières élections](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/) (https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/).

Périodicité

La durée du mandat des députés est de 5 ans.

Les prochaines élections législatives sont prévues en 2022.

Vote

En France

Il est possible de voter :

- soit en se rendant au bureau de vote,
- soit **par procuration** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>).

À l'étranger

Il est possible de voter :

- soit en se déplaçant au bureau de vote ouvert au consulat (ou ambassade),
- soit par **procuration** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>),
- soit par **correspondance** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/droit-de-vote-et-elections-a-l-etranger/article/vote-par-correspondance>),
- soit par **internet** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11257>).

Textes de référence

- **Constitution du 4 octobre 1958 : titre IV** [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194#LEGISCTA000006095824) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194#LEGISCTA000006095824>)
- **Code électoral : articles L123 à L126** [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006353292&idSectionTA=LEGISCTA000006148464&cidTexte=LEGITEXT000006070239) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006353292&idSectionTA=LEGISCTA000006148464&cidTexte=LEGITEXT000006070239>)
- **Code électoral : article R172** [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA0000024365712&cidTexte=LEGITEXT000006070239) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA0000024365712&cidTexte=LEGITEXT000006070239>)
Députés élus par les Français établis hors de France

Services en ligne et formulaires

- **Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>)
Téléservice
- **Déclaration de candidature aux élections législatives** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R57071>)
Formulaire

Pour en savoir plus

- **Site de l'Assemblée nationale** [↗](http://www.assemblee-nationale.fr) (<http://www.assemblee-nationale.fr>)
Assemblée nationale
- **Quels sont les pouvoirs du Parlement ?** [↗](http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/parlement/definition/quels-sont-pouvoirs-du-parlement.html) (<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/parlement/definition/quels-sont-pouvoirs-du-parlement.html>)
Vie-publique.fr
- **Connaître les résultats des dernières élections** [↗](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/) (<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/>)
Ministère chargé de l'intérieur